CCAS de BEAUMONT

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 074-267402360-20260630-D2026_08-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 du mois de juin à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD, Président du CCAS,* dûment convoqués le 18 juin 2026

Présent(s) : Le président, Marc Genoud,
C.Cheminat, L.Bracher,, J. Mabut, F. Bechetoille
Absent(s) : S.Schalk, D. Paupert, C. Decroux,
Pouvoir : I. Bnimilk Malbec donné à M. Genoud
Le secrétariat a été assuré par : C. Cheminat

En exercice :	09
Présents :	05
Votants	06
Dont pouvoirs	01

N° 2026-08

INSTANCES- Portage des repas à domicile- choix du prestataire

Considérant notre convention avec le SIVU Beaupré concernant la fourniture des repas à domicile pour les seniors,
Considérant que le SIVU Beaupré est lui-même engagé dans un groupement de commande avec les communes de Saint-Julien-en-Genevois et Collonges-sous-Salève,
Considérant que ce marché prendra fin le 31 août 2026,
Considérant que le CCAS fait le choix de plus partir en groupement de commande parce que le marché en question concerne en grande majorité de la restauration scolaire,

Considérant que dans ce cadre, le CCAS a lancé une consultation en date du 27 mai 2026,
Considérant que la date de remise des offres a été fixée au 27 juin 2026,

Considérant que deux offres ont été déposées,

Considérant que suite à l'analyse de ces offres, l'entreprise LESTROY SAVOY est celle qui répond le mieux à notre besoin,

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, de :

- CHOISIR l'entreprise LESTROY SAVOY dont le siège social est situé à Serrières en Chautagne (73 310) pour la fourniture des repas à domicile pour une année reconductible deux fois au maximum à compter du 1er septembre 2026
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Catherine CHEMINAT

Le Président,
Marc GENOUD

C.C.A.S. Commune de Beaumont (74)

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Président,